

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

Bassins versants du CAILLY, de l'AUBETTE et du ROBEC
Plan de Prévention des Risques d'Inondation

ZONAGE REGLEMENTAIRE
Le Houleme

Légende

- ▭ Limite de la zone d'étude
- ▭ Limite administrative des communes
- ▭ Contour des parcelles cadastrales
- ▭ Bâtiments
- +++ Voie ferrée
- Tronçon cours d'eau
- Cours d'eau non permanent (source BRGM)
- Cours d'eau enterré
- Zonage Réglementaire (se reporter au règlement de la zone correspondante)**
 - ▭ Zone Bleu clair
 - ▭ Zone Bleu foncé
 - ▭ Zone Rouge
 - ▭ Zone de vigilance
 - ▭ Zone hachurée violette (remontée de nappe phréatique)

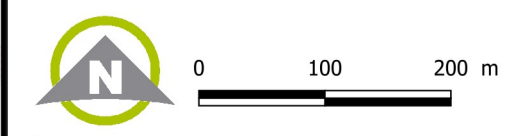
Cotes de référence (chapitre 1.4.9 du règlement)

- ▭ Application réglementaire de la cote de référence ruissellement (1.4.9.2)
- ▭ En l'absence de tramage, application de la cote de référence débordement (1.4.9.1). Dans ce cas, se reporter aux cartes de zonage réglementaire "Planches vallée - Cotes de référence"



Echelle: 1/6000 (Format A1)

Approuvé par arrêté préfectoral du 11 juillet 2022



©IGN BD PARCELLAIRE 2017
 ©IGN SCAN25
 ©BD TOPO 2022



Mise à jour le : 29/6/2022